



Contrat d'affiliation du 21 novembre 2007 à la Caisse de prévoyance de l'IPI¹

Modification du 2 mai et 25 septembre 2019
Approuvée par le Conseil fédéral le 6 décembre 2019
Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020

¹ FF **2008** 5459, **2010** 8360. Le contrat d'affiliation et ses annexes (Règlement de prévoyance, SLA prestations, Règlement de liquidation partielle) peuvent être obtenus auprès de PUBLICA. Le texte est publié sur Internet sous www.publica.ch. Le règlement de prévoyance qui en fait partie est publié sous la forme d'un renvoi dans le RO (RO **2012** 881) et dans le RS **172.220.143.2**.

